



COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE HAYANGE

Hayange, le 05 août 2021

LE RACHAT DE L'USINE DE RAILS DE HAYANGE CONFIRMÉ PAR LE TRIBUNAL DE COMMERCE

Monsieur le Maire, Engelmann Fabien, et son équipe sont satisfaits du rachat, désormais entériné par le tribunal de commerce de Paris, de l'usine de rails de Hayange par le groupe allemand Saarstahl. Déjà largement pressenti au début de l'été, ce changement de propriétaire vient apporter une stabilité bienvenue à l'usine de rails et à ses 460 employés alors que son carnet de commandes est plein jusqu'en 2024.

Ce fleuron de l'industrie sidérurgique dans notre vallée sera préservé grâce à la stabilité du groupe Saarstahl, un acquéreur qui a su démontrer son sérieux et ses qualités à l'ensemble des syndicats et des élus soucieux de voir cette usine poursuivre ses activités dans les meilleures conditions.

À ce rachat s'ajoute celui de l'usine Ascoval de Saint-Saulve dans le département du Nord qui bénéficiera aussi de l'appui du groupe Saarstahl dans la poursuite de ses activités. Un plan d'investissement de 30 millions d'euros a d'ailleurs été promis par Saarstahl pour soutenir ces usines nouvellement acquises.

L'équipe municipale se réjouit de ce rachat et reste aux côtés des employés de l'usine de rails de Hayange pour défendre leurs intérêts et leur savoir-faire.

Votre Maire, Fabien ENGELMANN

Conseiller Régional Grand Est



Contact
communication@ville-hayange.fr
03 82 82 49 26